

# **Les Soeurs de la Charité de Strasbourg et leur Fédération**

*par Soeur Denise Baumann,  
Supérieure Générale et Présidente de la Fédération*

## **1. La Congrégation des Soeurs de la Charité de Strasbourg, berceau de la Fédération**

### **Nos origines:**

Née en 1734 en Alsace, notre Congrégation ne saurait à sa naissance se réclamer directement de saint Vincent de Paul. C'est pourtant dans la voie ouverte par lui que sont entrés nos fondateurs. Nous reconnaissons comme fondateurs:

**Le Cardinal de Rohan**, Évêque de Strasbourg et Grand Aumônier de France, qui voulut avoir une communauté de soeurs dans son diocèse ravagé par les guerres, les maladies, la misère.

**Quatre jeunes filles d'Alsace**, formées pendant deux années par les Soeurs de Saint Paul de Chartres.

De Chartres, les premières Soeurs ont rapporté le projet de Règlement qui sera notre loi de vie pendant 150 ans. Un règlement empreint dès ses premières pages, par ce qui est au coeur du message de saint Vincent de Paul: l'appartenance au Sauveur, pour "avoir rendu en sa Personne tous les offices de charité qu'auront reçu de leurs mains les moindres de ceux qui lui appartiennent".

La Communauté s'accroît vite. Elle peut mettre des Soeurs au service de quelques hôpitaux et de la Maison des Enfants trouvés à Strasbourg. C'est là, dix ans après que l'Eglise ait proclamé la sainteté de Vincent de Paul, qu'un jeune prêtre, Antoine Jeanjean, sait enthousiasmer les Soeurs pour la vie et l'oeuvre de celui qui déjà était leur "saint patron". Nommé premier supérieur ecclésiastique de la Congrégation, Antoine Jeanjean peut, jusqu'à la Révolution française, fortifier les Soeurs dans cet esprit. La tourmente révolutionnaire les chasse des villes d'Alsace et les disperse.

Dès leur retour à Saverne en 1804, la Communauté prend un rapide essor. Les Soeurs sont appelées à soigner les pauvres et les malades dans de nombreux hôpitaux d'Alsace et de Lorraine.

Dès 1823, nous avons déjà "exporté" dans les pays germaniques ou austro-hongrois notre manière de servir les pauvres et les malades, et notre nom est devenu là-bas: "die barmherzigen Schwestern vom heiligen Vinzenz von Paul".

En France, les Soeurs de la Charité de Strasbourg n'ont jamais dépassé le millier. Nous sommes au nombre de 230 fin 1997. La Fédération créée avec leurs Soeurs allemandes, autrichiennes, italiennes et indiennes regroupe fin 1997 4 700 Soeurs, dont 174 en Afrique et 42 au Pérou, 53 novices, 17 postulantes et 58 aspirantes).

Vues sur la vie de la Congrégation et la vie de la Fédération aujourd'hui:

- Les 11 Congrégations regroupées depuis 1971 en Fédération par décret du 2 février 1986 de la Congrégation pour les Religieux et Instituts Séculiers (avec Règle de Vie commune)
- Les Congrégations fondées par Strasbourg et intégrées au fil des ans à la Compagnie des Filles de la Charité.
  
- Les Congrégations fondées par Strasbourg, actuellement en lien d'amitié et/ou de collaboration, mais non fédérées.

## **2. Quelques liens avec les autres membres de la Famille Vincentienne**

- Au sein de notre Fédération, des liens de collaboration sont vivants entre les 3 groupes cités plus haut, par exemple: Les Filles de la Charité des provinces de Salzburg, Graz et Köln participent régulièrement à nos Conseils de Fédération et aux formations proposées (initiales et continues)

- Le Groupe d'Etudes Vincentiennes pour l'Europe Centrale (MEGVIS = MittelEuropäische Cemeinschaft Vinzentinischer Studien) cherche régulièrement à approfondir esprit et services vincentiens. Les trois derniers thèmes:

- \* 1996 Les témoins de la foi dans la famille vincentienne
- \* 1997 Frédéric Ozanam et Rosalie Rendu
- \* 1998 Les collaborations entre nos instituts en Europe

- En France, nous collaborons avec les communautés des Lazaristes et Filles de la Charité pour:

- \* \* formation des laïcs à l'esprit de saint Vincent, par exemple: fidélité et créativité au service des pauvres, Vincent de Paul et le management
- \* formation - visite des hauts lieux vincentiens: Voyage "Sur les Pas de Saint Vincent de Paul" avec les soeurs, des jeunes, les cadres dirigeants de nos oeuvres
- \* réflexion sur les oeuvres et les nouvelles structures juridiques

- En Tanzanie, collaboration des Soeurs de la Congrégation d'Untermarchtal avec les Lazaristes.

- En Europe, en particulier dans notre Fédération, nous pouvons percevoir quelques germes d'espérance dans des collaborations plus étroites pour l'avenir, par exemple:

- \* dans notre recherche de nouvelles structures juridiques pour les oeuvres,
- \* la part active à notre charisme que prennent de très nombreux laïcs dans ces oeuvres,
- \* les nouveaux visages de nos communautés et Congrégations en mutations profondes en Europe,
- \* l'attention aux nouveaux pauvres et les réponses diverses apportées. Le dialogue est amorcé, mais le champ reste ouvert pour des collaborations et entraides encore beaucoup plus concrètes...

### **3.    Devant le 3ème millénaire, les défis les plus importante à relever sont**

- Soeurs et laïcs au service d'une même mission:

Le défi est de partager le charisme avec les laïcs, nos collaborateurs au service des pauvres et des malades. Le défi est aussi de vivre au coeur du monde moderne avec ses pressions technologiques et économiques, la priorité pour l'homme, pour le malade ou le pauvre.

- Les jeunes:

Le défi est dans une Europe riche et vieillissante de promouvoir une pastorale des jeunes et des vocations vincentiennes.

- Les pauvres:

Le défi: dans la créativité vincentienne, continuer à ouvrir des chemins neufs de service des pauvres: exclus, début et fin de vie, questions éthiques...

Dans ces défis, deux signes stimulants pour l'avenir:

- \* la soif de Dieu et le renouveau de la prière,
- \* la levée des hommes et des femmes prêts à se mobiliser pour les pauvres.